

Réhabilitation de locaux en salle de restauration de l'école maternelle et renouvellement de la chaufferie du groupe scolaire d'Ambrières-les-Vallées

Type de bâtiment : Salle de restauration et chaufferie

Surface à rénover : 211 m²

Durée du chantier : 21 mois

Année de réalisation : 2021

Coût de l'opération HT : 573 143, 73€

Maitrise d'œuvre : Tristan Brisard
Architecte D.E.S.A

Ambrières-les-Vallées, commune de 2700 habitants a commencé à réhabiliter ses bâtiments publics dans le cadre du projet de rénovation de bâtiments publics de qualité énergétique et environnementale. La nouvelle cantine est le premier bâtiment à avoir bénéficié de ce plan de réhabilitation.

L'objectif dans un premier temps était de modifier des locaux existants, ici ils ont libéré l'ancien centre de loisirs pour en faire une salle de restaurant pour les maternelles de l'école. Le projet s'est déroulé en deux phases puisqu'il y a eu ensuite la démolition d'un bâtiment qui a permis de libérer de la place pour construire un local de traitement d'air avec une chaufferie à granulé de bois.

Un réel besoin de mises aux normes était nécessaire, notamment par rapport à la qualité de l'air, à l'accessibilité, à la consommation énergétique et à l'augmentation des surfaces. Il y avait en effet des problématiques thermiques, « c'était un bâtiment haut de plafond ou il faisait froid en hiver et chaud en été ».

C'est la raison pour laquelle, la commune d'Ambrières-les-Vallées, dans le cadre d'un projet de rénovation de bâtiments publics de qualité énergétique et environnementale mené par le GAL Haute Mayenne a fait appel à l'association Synergies 53 pour préciser ses choix.

Un projet exigeant et ambitieux

De nombreuses contraintes liées à la performance énergétique globale et à l'optimisation de la qualité de l'air intérieur devaient être respectées :

Atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation : - 40% par rapport Réglementation Thermique 2005

Réaliser une étude du point de rosée

Faires des mesures de qualité de l'air

Atteindre un niveau acceptable de qualité de l'air (basé sur les normes) :

- CO2 < 1300 PPM
- COV < 240 PPB max
- Formaldéhyde < 30 µg/m³



Les objectifs visés :

- 1 **Anticiper la future réglementation thermique**
- 2 **Accompagner des porteurs de projets vers l'exemplarité**
- 3 **Faire émerger des projets innovants, démonstrateurs, reproductibles et à coûts maîtrisés**

les + du projet

Mise en relation de différents acteurs : élus, techniciens, bureaux d'études, artisans...

Aller plus loin que les standards réglementaires en terme de réglementation énergétique

Faire augmenter en compétence une équipe complète

Un échange entre les différentes communes et collectivités qui ont adhéré à ce projet

Confort d'été et d'hiver traités à égalité

Problèmes d'acoustiques résolus, moins de résonnance

Moyens mis en œuvre pour assurer la qualité de l'air

Problèmes de surchauffe et de chauffage résolu, gain d'énergie

Une consultation avec les futurs usagers qui a permis à l'architecte de mieux appréhender les problèmes de fonctionnement et de circulation

Les dates clés du projet



Appel d'offre MO
Octobre 2018

Etude d'Avant
Projet Sommaire
26 novembre
2018

Etude d'Avant
Projet Définitif
5 février 2019

Lancement
d'appel d'offre
artisans
26 juillet 2019

Début de chantier
10 septembre
2019

Réception
chantier
1 juin 2021

Les coûts du projet



Au total HT : 573 143,73€ (sans avenants)

Détail des lots TTC :

- Lot 1 Démolition/ Désamiantage : 124 307€
- Lot 2 Terrassement VRD : 30 064€
- Lot 3 Maçonnerie : 80 999€
- Lot 4 Charpente et ossature : 120 249€
- Lot 5 Couverture/ étanchéité : 37 584€
- Lot 6 Menuiseries extérieures : 49 543€
- Lot 7 Menuiseries intérieures : 9350€
- Lot 8 Plâtrerie : 44 362€
- Lot 9 Revêtements de sol : 20 528€
- Lot 10 Plomberie : 17 744€
- Lot 11 Chauffage et ventilation : 157 212€
- Lot 12 Electricité : 31 080€

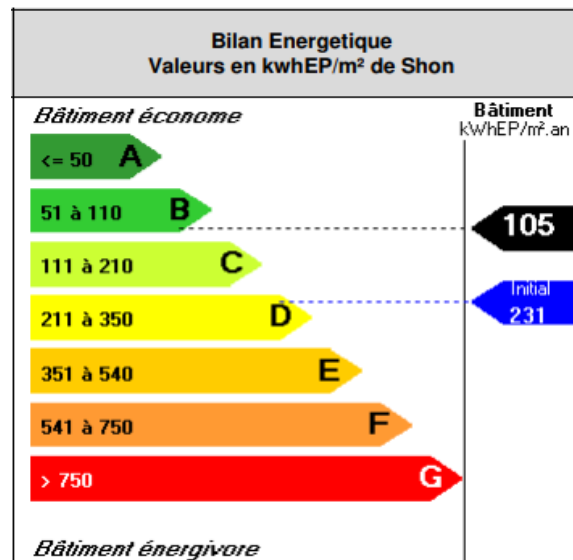
Dépenses immatérielles :

- Contrôle technique : 3246 €
- Études et recherches : 81 424 €

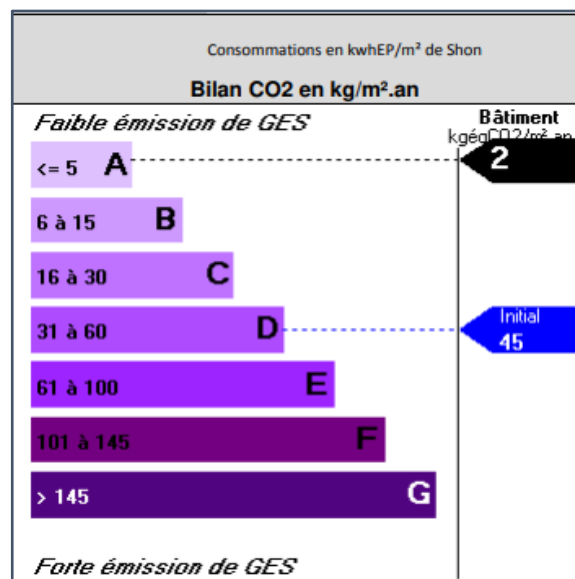
Les aides attendues

442 548€ (77,2 %)

- DETR : 125 000€
- DSIL Rénovation : 122 400€
- CAF : 50 000€
- Région Pays de la Loire : 103 250€
- ADEME fond chaleur : 31 898€
- Département : 10 000€



Passage d'un bilan énergétique initial de 231 kwhEP/m²/an à un nouveau bilan de 105 kwhEP/m²/an



Passage d'un bilan CO2 initial de 45 kg/m²/an à un nouveau bilan de 2 kg/m²/an

Pour en savoir plus

- Mairie d'Ambrières-les-Vallées
02.43.04.90.10
mairie@ambriereslesvallees.fr
- GAL Haute Mayenne
02.43.11.04.40
14, Rue Rouillois - 53100 MAYENNE
Animation.leader@hautemayenne.fr



- Association Synergies
Impasse des touches, zone des touches
53 810 CHANGÉ
02.43.49.10.02
bonjour@synergies53.fr

